CONDITIONS* STANDARDS APPLICABLES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS

SERVICES GRATUITS

1 • SERVICES GRATUITS À TITRE RÉGLEMENTAIRE
Ouverture de compte
Délivrance de chéquier au guichet
Domiciliation de salaire
Délivrance du livret d'épargne
Délivrance d'attestation du relevé d'identité bancaire (RIB)
Versement d'espèces hors acquittement des frais de timbres fiscaux
Retrait d'espèces auprès de l'agence tenant le compte : • sur présentation d'un chèque client • par chèque guichet pour les clients ne disposant pas de chéquier
Retrait d'espèces sur présentation d'un compte sur carnet auprès du guichet détenteur du compte
Retrait sur Guichets Automatiques Bancaires (GAB) du Crédit du Maroc
Émission de virements entre clients particuliers du Crédit du Maroc
Réception de virements nationaux
Réception de mises à disposition nationales au sein de la même banque
Établissement et envoi du relevé de compte trimestriel
Consultation du solde sur GAB
Consultation et édition du relevé des opérations sur GAB
Changement des éléments d'identification de compte
Clôture de compte
Retours impayés des chèques remis pour encaissement
Recalcul du code confidentiel de la carte bancaire
Opposition pour perte ou vol de la carte bancaire
Remplacement de la carte défectueuse non encore utilisée par le détenteur
Rejet de chèque pour motif de vice de forme
Opposition pour perte ou vol de chèque

2 • SERVICES OFFERTS PAR LE CRÉDIT DU MAROC
Banque à distance pour les clients particuliers : accès aux services de banque à distance sur Internet et mobile, consultation des soldes, suivi des mouvements cartes, contact conseiller ….
Frais d'abonnement au service : • e-Relevés pour les clients particuliers : consultation et télé-chargement des relevés de compte en ligne • e-Secure : pour sécurisation des opérations de paiement sur sites marchands marocains sur Internet
Frais de tenue de compte : • Compte dotation devises et dirhams convertibles • Compte en devises • Compte sur carnet
Transferts de compte entre agences Crédit du Maroc
Échange de monnaie fiduciaire au guichet
Encaissement de chèque tiré en espèces auprès de l'agence domicillataire du compte
Frais d'abonnement au serveur vocal Crédiphone
Négociation de travellers chèques contre : • des billets de banque en Dirhams • crédit en compte en devises
Encaissement simple de chèques émis par organismes de change avec crédit en compte
Jaliya transfert : prélèvements ponctuels ou permanents pour les marocains résidents en France
Transferts entre LCL France et CDM via RIB Hybride
Transfert de compte à compte au sein du Crédit du Maroc

BANQUE AU QUOTIDIEN

1 • SERVICES RELATIFS AUX COMPTES ET DÉPASSEMENTS	TARIF HT	JOURS DE VALEUR
Frais de tenue compte : • de chèques en Dirhams pour particuliers • de compte courant pour Pro et Entreprises • de compte MRE en Dirhams • de compte en Dirhams convertibles	•65 DH / trimestre •80 DH / trimestre •35 DH / trimestre •Gratuit si le solde > 50 KDH sinon 50 DH / trimestre	
Courrier conservé en agence	20 DH / mois	
Demande de relevé de compte en agence	10 DH	
Blocage de compte (saisies arrêts, saisies conservatoires)	500 DH	
Frais sur dépassement ponctuel pour les comptes de nature professionnels et TPE	200 DH / jour	
Frais d'intervention sur décision pour dépassement ponctuel non autorisé	100 DH / opération, maximum 300 DH / jour	
Liberis compte (frais de gestion du découvert octroyé sur le compte chèque du client)	93,45 DH / an	
Frais de succession	0,5% montant, minimum 500 DH (à hauteur du solde) et maximum 3 000 DH	
2 • SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS AU MAROC		
Émission d'une mise à disposition à partir d'un compte en Dirhams ou en Dirhams convertibles	0,3%, minimum 30 DH	J -1
Frais de mise en place d'un virement permanent	15 DH	
Virement simple vers compte autre que le Crédit du Maroc	15 DH	J -1 J0
Virement permanent hors particulier à particulier inter Crédit du Maroc	5 DH	J 1- J0 sauf virements de compte à compte
Virement permanent vers compte autre que le Crédit du Maroc	20 DH	J 1- J0 sauf virements de compte à compte
Virement collectif	10 DH / bénéficiaire	J -1 J0 sauf virements de compte à compte
Virement de masse	10 DH / bénéficiaire, maximum 100 DH / fichier	J -1 J0 sauf virements de compte à compte
Paiement cotisation CNSS	**Règlement manuel** 30 DH / bordereau — **Télépaiement** 10 DH / bordereau	
Rejet de prélèvement CNSS	25 DH	
Paiement prélèvement SIMT	10 DH	
Rejet de prélèvement SIMT	20 DH	
Prélèvement DGI	30 DH	
3 • SERVICES RELATIFS AUX CHÉQUES SUR LE MAROC		
Remise à l'encaissement de chèque tiré sur sa banque	Offert	J +2
Remise à l'encaissement de chèque tiré sur une autre banque	10 DH	
Retrait espèces par chèque guichet auprès de l'agence domiciliataire (client disposant d'un chéquier)	25 DH	
Retrait chèque déplacé	28 DH	
Retour de chèque impayé (remettant)	30 DH	
Rejet de chèques pour insuffisance de solde • si montant du chèque inférieur à 2 000 DH • si montant du chèque supérieur ou égal à 2 000 DH	• 120 DH • 200 DH	
Certification de chèque	30 DH	J
Annulation de chèque certifié	15 DH	
Délivrance de chèque de banque	15 DH	
Demande d'avis de sort au guichet	10 DH	
Protestation de chèque impayé	500 DH	
4 • SERVICES RELATIFS AUX EFFETS SUR LE MAROC		
Délivrance de lettres de change normalisées : • Carnet de 25 lettres de change • Carnet de 50 lettres de change • Carnet de 100 lettres de change	• 30 DH • 50 DH • 100 DH	
Effet à l'encaissement sur le Maroc	20 DH	
Retour d'effets impayés sur le Maroc	30 DH	
Rejet d'effet pour insuffisance de provision : • si montant effet inférieur à 50 000 DH • si montant effet supérieur ou égal 50 000 DH	• 120 DH • 200 DH	
Réclamation d'effets	20 DH	
Encaissement d'effets avec crédit immédiat	10 DH	
Intérêts liés à l'escompte de l'effet	13,50% susceptible de varier selon le taux en vigueur	
Paiement effet domicilié	10 DH	
Paiement effet non domicilié	25 DH	
Opposition au paiement d'effet	50 DH	
Protestation d'effet impayé	500 DH	
5 • SERVICES RELATIFS AUX CARTES		
Carte Infinite	2.000 DH / an (frais prélevé selon facturier)	
Carte e-Buy	83,63 DH / an	
Carte cdm Pass	105 DH / an	
Carte cdm Silver	180 DH / an	
Carte Titanium	**Particuliers** 500 DH / an — **Entreprises** 650 DH / an	
Carte Platinum	1 100 DH / an	
Carte Executive	690 DH / an	
Carte Corporate	• 125 DH / an / carte pour 10 cartes ou moins • 100 DH / an / carte entre 11 et 30 cartes • 75 DH / an / carte pour 31 cartes ou plus	
Carte MasterCard International sur compte en dirhams convertibles	345,50 DH / an	
Carte MasterCard International sur compte en devises	**Particuliers** 181,82 DH / an — **Professionnels** 227,27 DH / an — **Entreprises** 345,45 DH / an	
Carte Business Pro	263,60 DH / an	
Carte Business Pro Premium	600 DH / an	
Retrait auprès des GAB des autres banques	6 DH / retrait	
Recherche pour réclamation retrait GAB (si le client est dans son tort)	25 DH	
Retrait d'espèces auprès d'un GAB à l'international	17,27 DH / retrait	
Commission sur transaction carte à l'international (commission de change)	2% du montant avec minimum 13,64 DH	
6 • SERVICES RELATIFS AUX PACKAGES		
Global Plus • Formule énergétique • Formule vitaminée • Formule privilège	• 35,45 DH / mois • 61,82 DH / mois • 117,27 DH / mois	
Global PROLIB	**Formule Confort** 63,6 DH / mois — **Formule Privilège** 95,5 DH / mois	
Global BUSINESS	**Formule Confort** 72,7 DH / mois — **Formule Privilège** 104,5 DH / mois	
Global FILAHA	**Formule Confort** 72,7 DH / mois — **Formule Privilège** 104,5 DH / mois	
Tawfir	71,82 DH / an	
MOZAIC • Formule FREE • Formule ACTION • Formule ADOS	• GRATUIT • 22,73 DH / mois • 54,54 DH / an	
Contrat Confiance Pro • Formule Pro • Formule TPE	**Avec cdm Silver** • 79,09 DH / mois • 89,09 DH / mois — **Avec Titanium** • 93,64 DH / mois • 103,64 DH / mois	
Contrat Confiance Jaliya • Avec la carte cdm Pass • Avec la carte cdm Silver • Avec la carte cdm Mastercard International	**Sans e-relevé** • 301 DH / an • 337 DH / an • 500 DH / an — **Avec e-relevé** • 241 DH / an • 277 DH / an • 454 DH / an	
Ribate Dirassa	• 362,73 DH / an	
Cdm Entreprises	**Formule limitée** • 250 DH HT/mois — **Formule illimitée** • 400 DH HT/mois	
7 • SERVICES RELATIFS À LA BANQUE À DISTANCE		
• Offre Pro et TPE	**Hors Pack** • 40 DH / mois — **Inclus dans un pack** • 25 DH / mois	
• Paiement de factures sur mobile et Internet	Selon tarif en vigueur par facturier	
Cdm e-corporate	**Offre Classic** • 82 DH / mois	
• Virement simple vers compte autre que le Crédit du Maroc	10 DH	
• Virement différé vers compte CDM	Gratuit	
• Virement différé vers compte autre que le Crédit du Maroc	10 DH	
• Frais de mise en place virement permanent inter CDM	Gratuit	
• Frais de mise en place virement permanent hors CDM	10 DH	
• Virement permanent hors part à part inter CDM	5 DH	
• Virement permanent inter CDM	Gratuit	
• Virement permanent hors CDM	10 DH	
• Virement Collectif	7.5 DH/BENEF	
8 • SERVICES RELATIFS AUX OFFRES CASH MANAGEMENT		
CDM e-Documents	• 200 DH HT/mois	
CDM REPORT	• 300 DH HT/mois • Frais de mise en place : 1000 DH	
SWIFT RELEVÉ MT940	• 600 DH HT/mois/ compte	
SWIFT MT101	• Virement en MAD = 20 DH HT/ordre de virement • Virement en devises = 50 DH HT/ordre de virement • Frais de mise en place : 1000 DH HT	
CDM POOLING	• En imputation directe : 200 DH HT/mois/ compte secondaire • En imputation indirecte : 300 DH HT/mois/ compte secondaire	
CDM PRÉLÈVEMENT	• Frais supporté par l'organisme :10 DH HT par ligne de prélèvement sur le fichier • Frais supporté par le client débiteur : 10 DH HT en cas de paiement et 20 DH HT en cas de rejet	
Servitude clients (ramassage des fonds et valeurs)	• Selon la convention	
CDM Chèques Express	• Droit d'accès et d'utilisation du service, par scanner : 300 DH HT / mois • Frais de maintenance du service, par scanner : 1 000 DH HT / An	
9 • DIVERS		
Commission frais Campus France	85,45 DH	
Délivrance d'attestation de clôture de compte	Gratuit	
Délivrance d'attestation de compte	Gratuit	
Délivrance du duplicata de la lettre d'injonction	Gratuit	
Délivrance d'Attestation de solde	50 DH	
Délivrance d'attestation encours crédit	100 DH	
Délivrance d'attestation de découvert	100 DH	
Délivrance d'Attestation de remboursement intégral d'un crédit	100 DH	
Délivrance d'attestation de remboursement par anticipation	100 DH	
Délivrance d'attestation d'absence de crédit	100 DH	
Délivrance d'attestation intérêts crédit	100 DH	
Délivrance d'Attestation réception virement compte en devise	100 DH	
Délivrance d'Attestation virement reçu compte	100 DH	
Délivrance d'Attestation de virement permanent et irrévocable avec blocage	100 DH	
Délivrance d'Attestation de virement permanent et irrévocable sans blocage	100 DH	
Délivrance d'Attestation rachat total crédit	100 DH	
Délivrance de duplicatas ou de photocopies de documents • Durée < 3 mois • 3 mois < durée < 12 mois • Durée > 12 mois	• 10 DH / document • 30 DH / document • 50 DH / document	
Location de coffre-forts • Petit • Moyen • Grand	• 748,19 DH / an • 1 121,82 DH / an • 1 401,82 DH / an	
Transferts : • Convention Caixa : gratuité des transferts compte à compte pour les clients marocains du monde du CDM et de la Caixa Espagne (concerne uniquement les virements internationaux reçus en provenance de la Caixa)		

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J': Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

ASSISTANCE ET ASSURANCE

1 • ASSISTANCE	TARIF TTC
ISSAF MONDIAL ASSISTANCE : garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger pour les clients MRE en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.	Pour plus d'information concernant ces services ainsi que leurs tarifications, nous vous invitons à contacter votre conseiller de clientèle en agence
LIBERIS ASSISTANCE MONDE : garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.	• Forfait familial: 691,34 DH / an • Surprime véhicule : 100,88 DH / an
2 • PRÉVOYANCE	
LIBERIS PROTECTION ACCIDENT : garantit une indemnisation en cas d'accident couvert par le contrat.	Pour plus d'informations concernant ces services ainsi que leurs tarifications, nous vous invitons à contacter votre conseiller de clientèle en agence.
LIBERIS COMPTE : garantit le versement aux bénéficiaires désignés d'un capital qui peut aller jusqu'à 180 000 DH en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'assuré.	
LIBERIS VIE : garantit le paiement aux bénéficiaires désignés ou aux ayants droits, du capital assuré en cas de décès d'adhérent, d'invalidité absolue et définitive.	
LIBERIS SANTÉ INTERNATIONAL : garantit une prise en charge à 100% des frais d'hospitalisation et traitements en cas de maladies graves au Maroc ou à l'Étranger, et bien plus encore.	À partir de 1 800 DH / an selon les options choisies

ÉPARGNE

1 • ÉPARGNE	TARIF HT
Taux de rémunération du compte sur carnet	Taux réglementaire en vigueur
LIBERIS ÉDUCATION : Assurance qui permet de constituer un capital au profit de son enfant lui permettant de poursuivre sa scolarité	• Frais de gestion : 0,65% de l'épargne gérée • Frais d'acquisition : entre 0,5% et 3% du montant de chaque versement
LIBERIS RETRAITE : Assurance-vie qui permet de constituer une épargne retraite principale ou complémentaire au travers de versements programmés ou complémentaires	• Frais de gestion : 0,65% de l'épargne gérée • Frais d'acquisition : entre 0,5% et 3% du montant de chaque versement
LIBERIS ÉPARGNE : Assurance-vie qui permet de constituer un capital par des versements périodiques et complémentaires et de garantir un capital complémentaire en cas de décès accidentel	• Moins de 40 ans : 5% de la cotisation • De 40 à 50 ans : 6% de la cotisation • De 50 à 60 ans : 8% de la cotisation
LIBERIS PATRIMOINE : Assurance-vie capitalisation qui permet de faire fructifier son capital	• Frais de gestion : 0,4% du montant de chaque versement • Frais d'acquisition : 0,65% de l'épargne gérée prélevé en fin d'exercice sur le compte de la participation aux bénéfices • Prime décès : 0,4% du montant du versement initial prélevé en fin d'exercice sur le compte de la participation aux bénéfices

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J': Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

PLACEMENTS

1 • SICAV ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT		FRAIS EN HT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	JOURS DE VALEUR
SICAV			
CDM CASH	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM OPTIMUM	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,50%	
CDM GÉNÉRATION	Droit d'entrée : Droit de sortie :	0,50% 0,25%	
CDM TRÉSOR PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	0,50% 0,25%	
CDM EXPANSION	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,50%	
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT - FCP			
CDM LIQUIDITÉ	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM SÉCURITÉ PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM PROFIT DYNAMISME	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,50%	
CDM PROFIT SÉRÉNITÉ	Droit d'entrée : Droit de sortie :	0,50% 0,25%	
CDM PROFIL ÉQUILIBRE	Droit d'entrée : Droit de sortie :	1,50% 0,25%	
CDM OBLIG PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM MONÉTAIRE PLUS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
CDM OBLIGATIONS	Droit d'entrée : Droit de sortie :	Gratuit Gratuit	
2 • OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES			
Garde de titres		0,30 % / an, minimum 50 DH par portefeuille, commission payable trimestriellement et calculée au prorata du nombre de jours de dépôt : • sur la base de la valeur nominale sur les titres non cotés • sur la base de la valeur boursière du dernier jour du trimestre sur les titres cotés	
Paiement de coupons • Coupons domiciliés • Coupons et dividendes non domiciliés	- Payables au Maroc - Payables hors Maroc	• Gratuit • 2% calculés sur la base de la valeur du coupon • 2% calculés sur la base de la valeur du coupon en plus des frais du correspondant et des frais du transfert	J**
Achat ou vente de titres pour le compte de la clientèle	• Collecte d'ordres de bourse • Règlement, livraison de titres, compensation	• 0,10% du montant de la transaction • 0,20% sur le montant à régler ou à recevoir	Achat : J*** -1 JO Vente : J*** +4 JO
Paiement d'intérêts		0%	
Souscription de titres de capital		0,20% du montant de la souscription ou selon ce qui est indiqué dans la note d'information	
Transfert de titre vers un autre dépositaire		0,20% de la valeur du titre à la date du transfert	
Remboursement de titres		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	
Placement de titres		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	
Engagement de souscription ou de placement		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	
Centralisation et gestion des émissions		Tarification définie par convention pour les clients émetteurs de titres	

** Jour de paiement annoncé par l'émetteur
*** Jour de transaction en bourse

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

1 • SERVICES RELATIFS À LA BANQUE AU QUOTIDIEN		TARIF HT	JOURS DE VALEUR
Émission d'un accréditif compte en devises		1‰, minimum 50 DH	
Réception d'un accréditif compte en devises		1‰, minimum 25 DH	
Domiciliation de titres à l'importation		100 DH / titre + 50 DH frais de timbre	J' + 2 JO
Transfert export		1,50‰, minimum 50 DH	J' + 2 JO
Frais accessoires	• Clients Professionnels & Entreprises • Clients Particuliers	• 50 DH • 30 DH	J' + 2 JO J' + 2 JO
Remise de chèque à l'encaissement sur l'étranger		50 DH / chèque + 1,5‰, minimum 50 DH	J' + 2 JO
Effet à l'encaissement sur l'étranger		50 DH / effet + 1,5‰, minimum 50 DH	
Retour d'effets impayés sur l'étranger		100 DH	
Paiement d'effets à l'import		2‰, minimum 100 DH	
Transfert import		1,50‰, minimum 50 DH	
• Frais Correspondant (Europe) • Frais accessoires	• Clients Professionnels & Entreprises • Clients Particuliers	C/V de 88 DH à 220 DH selon le montant et la banque du bénéficiaire • 150 DH • 130 DH	
Cdm e-Swift	• 1 compte bénéficiaire • 2 comptes bénéficiaires ou plus	• 50 DH / mois • 100 DH / mois	
cdm e-trade		145 DH / mois	
2 • SERVICES RELATIFS AUX REMISES DOCUMENTAIRES			
Encaissement de remises documentaires à l'import		2‰, minimum 150 DH + commission documentaire (paiement : 1,5‰, minimum 150 DH ; pour acceptation : 1‰, minimum 150 DH) + frais de dossier (150 DH)	J' + 2 JO
Encaissement de remises documentaires à l'export		1,5‰, minimum 100 DH + commission documentaire (paiement : 1‰, minimum 100 DH ; pour acceptation : 1,5‰, minimum 150 DH) + frais de dossier (150 DH)	J' + 2 JO
3 • SERVICES RELATIFS AUX CRÉDOCS CAUTIONS ET AVALS			
Crédits documentaires à l'importation			
Commission d'ouverture		2,50‰ le premier mois, minimum 250 DH ; 1,25‰ les autres mois, minimum 50 DH	
Commission d'irrévocabilité		2,50‰ flat, minimum 100 DH	
Commission de modification	• Commission flat • Commission additionnelle si modification ayant pour objet l'augmentation du montant ou la prorogation de la durée sur le différentiel de montant ou de durée • Ouverture • Irrévocabilité	• 100 DH • 2,50‰ le premier mois, minimum 250 DH ; 1,25‰ les autres mois, minimum 50 DH • 2,50‰ le premier mois, minimum 250 DH ; 1,25‰ les autres mois, minimum 50 DH • 2,50‰ flat, minimum 100 DH	
Commission d'acceptation		2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 100 DH	
Commission de réalisation		1,50‰ minimum 100 DH	
Commission de paiement		1‰ minimum 100 DH	
Frais de dossier		150 DH / dossier	
Lettre de garantie pour absence de documents d'expédition		2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 50 DH (prélèvement mensuel)	
Crédits documentaires à l'exportation			
Commission de notification		1,25‰ flat, minimum 50 DH	
Commission de confirmation (pour les pays à haut risque, la perception dépend du pays)		2% l'an, minimum 50 DH	
Commission de modification	• Commission flat • Commission additionnelle si modification - Ayant pour objet l'augmentation du montant ◆ Notification ◆ Transférabilité - Ayant pour objet la prorogation de la durée ◆ Notification ◆ Transférabilité	• 50 DH Sur le différentiel du montant : • 1,25‰ flat, minimum 50 DH • 1,25‰ flat, minimum 50 DH Sur la durée supplémentaire : • Néant • Néant	
Commission de réalisation		1,50‰ minimum 50 DH	
Commission d'acceptation		2% l'an (2 mois minimum de perception), minimum 50 DH	
Commission de paiement		1‰ par an min 100 DH	
Frais de dossier	• Réalisable à nos caisses • Réalisable aux caisses des autres banques	• 150 DH • 300 DH	
Commission sur accréditif transférable		1,25‰ flat, minimum 50 DH	
Cautions et avals			
Commission sur caution et aval		2% par an, min 50 DH	
Lettres de garantie (hors crédits documentaires)		2% l'an (1 mois minimum de perception) minimum 100 DH	

Légende des jours de valeurs : J : Jour de l'opération J': Jour de lancement achat ou vente de devises JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré
* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

PRÊTS

1 • CRÉDITS À LA CONSOMMATION		TARIF HT
Frais de consultation de la centrale des risques		Gratuit
Cdm S@rii	Frais de dossier	À partir de 500 DH (selon le montant du prêt)
Crédit Mounassib	• Frais de dossier • Frais d'actes	• 1 000 DH • À partir de 200 DH (selon le montant du prêt)
Crédit auto sans garantie	Frais de dossier	À partir de 1 200 DH
Taux maximum des intérêts conventionnels		14,30%
2 • CRÉDITS HABITATS		
Cdm Sakane	Frais de dossier	0,1% du montant du prêt
Fogarim et Fogaloge	Frais de dossier	0,1% montant du prêt
Fogalef	Frais de dossier	Gratuit
Frais de remboursement anticipé partiel ou total		1 mois d'intérêt avec maximum 2% du capital restant dû
Frais d'actes		À partir de 727,30 DH (selon le montant du prêt)
Chèques notaires		100 DH
Réédition tableau d'amortissement		150 DH
3 • CRÉDIT DE FONCTIONNEMENT / CREDIT D'INVESTISSEMENT		
Frais de dépassement (Crédit de fonctionnement)		200 DH / jour
Frais d'actes		500 DH HT
4 • CRÉDITS PROMOTION IMMOBILIÈRE		
Mise en place		0,50%
Renouvellement	• Frais de dossier • Commission d'engagement	Gratuit
5 • MAINLEVÉES SUR GARANTIES		
La mainlevée est délivrée systématiquement par la banque, dans un délai maximum de 30 jours ouvrables, à compter de la date de remboursement total du crédit et l'acquittement des frais de mainlevée, sauf si le client atteste par écrit sa volonté de maintenir la garantie.		
Mainlevée hypothécaire		1 818,2 DH / garantie avec plafond de 3 636,4 DH
Duplicata mainlevée hypothécaire		1 818,2 DH / garantie avec plafond de 3 636,4 DH
Mainlevée hypothécaire entreprise		500 DH / garantie avec plafond de 1 000 DH
Mainlevée hors hypothécaire		500 DH /garantie avec plafond de 1 500 DH
Morcellement		500 DH
6 • CAUTIONS BANCAIRES		
Cautions intégralement ou non intégralement couvertes par un déposit		2% / an, minimum 70 DH
Frais de dossier		50 DH

Légende des jours de valeurs :
J : Jour de l'opération
J': Jour de lancement achat ou vente de devises
JC : Jour calendaire JO : Jour ouvré

* Conformément aux dispositions de la directive Bank Al Maghrib N° 23/G/2006

tarifs en vigueur à partir du 08 juillet 2022.

La mise à jour des tarifs Crédit du Maroc est disponible sur notre site internet www.creditdumaroc.ma/particulier/tarification
Pour les clients Crédit du Maroc, la mise à jour des tarifs est également disponible sur la version web www.mycdm.ma et sur l'application mobile MyCDM

CREDIT DU MAROC, société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 1.068.121.400 Dhs, RC n° 28.717, agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des investissements n° 2348-94 du 23 août 1994 relatif aux établissements de crédit agréés de plein droit en qualité de banque. Siège social : 48-58, boulevard Mohammed V, Casablanca

مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC
Toute une banque pour vous